

Compte-rendu du conseil municipal

01 SEPTEMBRE 2017

PRESENTS :

Gilles RUAT, Annie CARLET, Yves ATTARD, Martine ROBERT, Christian BOURDIER, Christian ROYER, Serge COHADE, Pascal MARTIN, David VIALLET,

ABSENTS :

Chantal LIOTARD, Claire VIGOUROUX, Daniel VAUZELLE

POUVOIRS :

André RICHARD à Yves ATTARD, Andrée LIONNET à Gilles RUAT

INVITE : Ludovic JOUVE

Modification de l'ordre du jour

Deux points à rajouter, un à reporter lors du prochain conseil et une inversion dans la chronologie de l'ordre du jour

- a) Recrutements de personnels en CDD
- b) Recrutement d'une équipe MO pour l'aménagement de la rive gauche du Foirail.
- c) Report point 2 de l'ordre du jour
- d) Demande d'inversion du point divers afin que le responsable du service technique puisse apporter des éléments de réponses aux questions posées par e-mail avant le conseil.

1) Validation du dernier CR.

Approuvé à l'unanimité

2) Coupe de bois VERGONZAC ;

Point reporté car il faut établir le rôle des affouagistes et le règlement d'affouage.

3) Divers

Interrogations : *certaines rues de Siaugues, le pont vers l'église, le ruisseau et la rue de l'enclos ne sont pas nettoyés régulièrement..*

Réponses : Les travaux exécutés par le service technique sur le site du camping ont bousculé l'agenda et modifié les priorités. De plus l'obligation européenne sur l'utilisation des désherbants moins agressifs, impose aux personnels des entretiens plus fréquents. Aucune méthode alternative n'est à ce jour vraiment efficace dans le temps.

M le Maire demande aux conseillers de l'informer dès qu'ils reçoivent une requête de ce genre, de manière à régler les problèmes rapidement. Si nécessaire faire des photos pour permettre à l'équipe verte une localisation précise du lieu.

M le Maire reprend une proposition formulée par un conseiller municipal lors des échanges:organiser au printemps une journée « nettoyage » dans les villages et par quartier dans le bourg de Siaugues avec des volontaires qui seront tous les bienvenus.

Interrogations : *L'espace dédié au dépôt de verre et aux déchets verts n'est pas respecté durant la période estivale notamment.*

Réponses : Réaménagement de l'espace déchets verts en deux plateformes sur lesquelles il sera plus facile d'intervenir : une dédiée aux tontes gazon, l'autre aux déchets verts.

Le problème de la zone de collecte des verres est le fait de quelques individus peu respectueux qui utilisent cet endroit comme une déchetterie sauvage.Des aménagements ont déjà été faits : poubelles du SICTOM, information sur l'Echo de la tour mais d'autres moyens de contrôle peuvent être mis en place.

Interrogations : *Dépôt encombrants vers marché aux veaux.*

Réponses : Le garagiste stocke provisoirement ses carcasses d'autos à cet endroit avant de les faire enlever par un professionnel et il verse la recette de la vente au sou de l'école. Des personnes négligentes ont, sans doute de bonne foi, cru que c'était un lieu pour déposer leurs encombrants au lieu de les apporter à la déchetterie, l'ensemble de ce dépôt sera très prochainement enlevé par un ferrailleur.

Pour le reste (frigo et autres) nous installerons un panneau informant le public de l'illégalité de tout dépôt.

Interrogation : *Projet maison de la chasse à Laniac*

Réponses : A ce jour il n'y a pas de décision de prise. Il y aura une réunion avec les habitants de Laniac qui pourront alors s'exprimer sur le sujet et obtenir ainsi des réponses à leurs interrogations légitimes.

4) Voirie, travaux complémentaires

Budget initialement prévu insuffisant : 6000€.

En effet, il faut réaliser des travaux complémentaires : à Boissières, à Sainte Marie, à Siaugues et sur la route de Lair.

Vote à l'unanimité pour porter l'enveloppe initiale à 20 000 €

5) Convention avec le club ASCL (Foot de Langeac)

Le football club de Siaugues s'est mis en sommeil pour la partie senior pour la saison 2017/2018.

Les joueurs adultes du FCS prendront leurs licences à l'ASCL, si ce partenariat convient aux deux clubs, il serait question de fusionner les deux clubs et d'en former un nouveau pour la saison suivante.

Afin de profiter de nos installations, garder une animation et que les joueurs de Siaugues puissent jouer sur leur terrain, il est important de signer une convention de mise à disposition de ces installations entre l'ASCL et la commune.

L'agenda des rencontres sportives sur le terrain de Siaugues sera établi entre les dirigeants de Langeac et de Siaugues et communiqué aux services techniques et au secrétariat de mairie pour information.

6) Renouvellement de la convention SATEA avec le CD43 : Service d'Assistance Technique pour l'Eau et l'Assainissement collectif :

Les prestations de services proposées sont notamment :

- Des visites pluriannuelles de nos huit stations avec 18 diagnostics de fonctionnement.
- Dans ces 18 diagnostics : 11 avec analyses et 8 avec tests.
- Aide à l'accompagnement des travaux
- Aide pour les demandes de subventions

Pour exemple : dans le cadre de cette convention, le service SATEA du CD43 peut nous accompagner pour établir un cahier des charges afin de recruter une équipe MO pour la rénovation du réseau assainissement de Siaugues/Laniac. Coût annuel 1810,24€

Vote favorable à l'unanimité.

7) Création d'un poste. Adjoint administratif principal 2^{ème} classe

La réussite à l'examen professionnel d'un personnel communal permet la création de ce poste avec la suppression de l'ancien poste.

Vote favorable à l'unanimité

8) Indemnité de gardiennage des églises.

Cette indemnité est attribuée aux personnes qui visitent l'église de Siaugues et de Sainte Marie des Chazes.

Rétribution annuelle fixée par circulaire préfectorale :

Siaugues : 479,86€. Maximum de l'indemnité

Ste Marie des Chazes : 239,93€. Cet édifice religieux est beaucoup moins utilisé donc moins visité.

Vote favorable à l'unanimité

9) Concours des maisons fleuries

Nombre de participants en 2016 : 18

en 2017 : 11

Un bon d'achat de 25€ sera proposé à tous les participants. Soit un total de 275€.

Les élus remercient très sincèrement les personnes qui fleurissent et entretiennent tout ou partie de leur village.

10) Adhésion à la fondation du patrimoine.

Coût annuel de l'adhésion 75€.

L'adhésion permet de :

- Lancer une souscription pour la préservation de notre patrimoine. Eglises, lavoirs, fours etc
- Apporter une aide dans le financement de certains chantiers.
- Informer les particuliers sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Vote favorable à l'unanimité

11) Subventions aux associations

Trois nouvelles demandes enregistrées et traitées.

Club Olympique de Siaugues. (Pétanque). Le 15 juillet le club a organisé un tournoi officiel, le 5 août un concours sauvage avec 25 doublettes.

Le budget prévisionnel présenté fait apparaître un déficit prévisionnel de 850€.

Subvention allouée : 200€ pour le fonctionnement et 200€ à titre exceptionnel. Soit 400€.

La subvention exceptionnelle est attribuée pour aider à l'achat d'équipements obligatoires pour concourir dans le cadre officiel.

Bougez Dansez à Siaugues. Cette nouvelle association reprend et remplace les activités danse-zumba de Sports et Loisirs. La création d'une activité 'Pôle Danse' est envisagée. L'association propose plusieurs animations dont la participation au Téléthon.

Déficit du budget prévisionnel : 2150€.

Pour sa part, l'association Sports et Loisirs propose d'aider « *Bougez Dansez à Siaugues* » avec une aide financière exceptionnelle.

La commune alloue une subvention de 1000€/an. Cette subvention pourra être complétée par une somme de 650 € au vu des comptes partiels qui devront être présentés en cours d'année au moment de la demande.

Sports et Loisirs Siaugues.

Déficit total 2016/2017 : 2803€ dont 2500 € pour la section danse.

Le budget prévisionnel pour l'année à venir laisse apparaître un déficit bien moindre puisque la section danse n'existe plus.

Nous proposons une subvention de 500€

Vote favorable à l'unanimité pour l'ensemble des subventions.

12) Délibération de principe

Autorisant le Maire à signer des contrats à durée déterminée, afin de faciliter les démarches administratives. Le conseil sera préalablement informé.

Vote : pour unanimité

13) Autorisation engager une équipe MO

Pour l'aménagement de la rive gauche de la place du foirail. Plafond fixé à 10 000€. Une demande de subvention sera faite auprès du « fonds199 » ou auprès de la Région dans la cadre du contrat du Haut-Allier.

Vote favorable à l'unanimité

Informations sur les travaux

Travaux complémentaires au camping : Barrières amovibles pour fermeture des accès

Plantations des arbustes prévus au devis

Eclairages complémentaires

Rénovation Mil club : Sol autour du bar

Meubles intégrés cuisine

Bar

Maison médicale. Une première réunion avec l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue (cabinet FARGETTE) a eu lieu cette semaine pour définir une méthodologie et établir le phasage du projet